

Initiales du président

Initiales de la directrice

***Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Des Prés-Verts
année 2018-2019***

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE des Hautes-Rivières, école des Prés-Verts.

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 5 juin 2019, à 19 h 15,
au local d'arts plastiques.**

Présences					
M. Hugo Blanchard	Parent	X	Mme Annie Aubé	Enseignant	X
M. Éric Gaudette-Brodeur	Parent	X	Mme Karine Girard	Enseignant	X
M. Francis Filion	Parent	X	Mme Lucie Gratton	Enseignant	X
M. Patrick Barrière	Parent	X	M. Serge Perreault	Enseignant	X
M. Olivier Yvetot	Parent		Mme Nathalie Fradette	SDG	X
Mme Maryse Quintin	Parent	X	Mme Véronique Lamarre	Professionnel	X
			Mme Isabelle Branco	Directrice	X
Mme Valérie Gendron	Substitut		Mme Stéphanie Vallée	Directrice-adjointe	
Mme Geneviève Gosselin	Substitut		Mme Sophie Coache	Substitut	
Mme Brigitte Leduc	Substitut	X	Mme Manon Poulin	Substitut	
			Mme Geneviève Laurin	Substitut	

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance par le président
2. Vérification du quorum et des présences #
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour #
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 23 mai 2019 #
5. Suivi au procès-verbal
6. Débarcadère
7. Cour d'école
8. Parole au public
9. Correspondance
10. Code de vie et informations générales #
11. Plan d'effectifs - mesures #
12. Politique interne du service de garde #
13. Grande Récré (1er cycle) #
14. Comité de parents (information)
15. Points de l'OPP
16. Autres sujets
17. Parole au public
18. Levée de la réunion #

1. Ouverture de la séance par le président

M. Filion accueille les membres et ouvre la séance à 19 h 18.

2. Vérification du quorum et des présences

M. Filion s'assure du quorum avant de poursuivre la rencontre.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Filion fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Maryse Quintin d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout au point 14.1 - Activité 312-313.

#CE-18-19.50

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 23 mai 2019

Il est proposé par Mme Nathalie Fradette que le procès-verbal soit adopté tel quel.

#CE-18-19.51

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. Suivi au procès-verbal du 23 mai 2019

5.1 Débarcadère : Mme Branco est toujours en attente d'une soumission. Elle souhaite faire les travaux avant la rentrée scolaire.

5.2 Cour d'école : Mme Branco est toujours en attente du plan final et d'une date pour la réalisation des travaux.

5.3 Organisation scolaire : Mme Branco mentionne la nouvelle organisation.

4 classes du préscolaire
4 classes de 1^{re} année
3 classes de 2^e année
2 classes de 3^e année
1 classe de 3^e et 4^e année
3 classes de 4^e année
3 classes de 5^e année
2 classes de 6^e année
1 classe de 5^e et 6^e année
2 classes de CEA

6. Parole du public

S/O

7. Correspondance

Mme Branco dépose des lettres transmises par la Maison des Jeunes l'Adothèque de Saint-Luc. Nous partagerons l'information sur notre page Facebook.

8. Code de vie et informations générales

Suite aux modifications apportées, Mme Brigitte Leduc propose l'approbation du document qui se retrouvera dans l'agenda.

#CE-18-19.52

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

9. Plan d'effectif - mesures

Considérant l'article 473.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, lequel prévoit notamment que les règles budgétaires des commissions scolaires peuvent prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget d'établissement d'enseignement;

Considérant que les règles budgétaires pour l'année scolaire 2019-2020 prévoient que certaines allocations sont dédiées ou protégées;

Considérant que les règles budgétaires pour l'année scolaire 2019-2020 prévoient que les conseils d'établissement confirment au ministre que les mesures dédiées ou protégées ont été transférées aux établissements;

Considérant les montants attestés par la Commission scolaire des Hautes-Rivières comme étant transférés au budget de notre école;

Il est proposé par Maryse Quintin:

Que le conseil d'établissement de l'école Des Prés-Verts confirme que les mesures dédiées ou protégées attestées par la Commission scolaire des Hautes-Rivières ont été transférées au budget de notre école.

De plus, le conseil d'établissement confirme avoir été informé des montants que notre établissement prévoit utiliser pour ces mesures ainsi que du plan de déploiement pour les mesures 15025, 15031, 15312, 15331, 15371 et 15372.

#CE-18-19.53

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

10. Politique interne du service de garde

Mme Nathalie Fradette présente le document. Quelques modifications sont apportées. Mme Véronique Lamarre propose ledit document.

#CE-18-19.54

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

11. La GRANDE Récré

M. Hugo Blanchard propose l'adoption de la sortie en septembre prochain.

#CE-18-19.54

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

12. Comité de parents (information)

M. Olivier Yvetot étant absent, nous reportons ce point au prochain conseil d'établissement.

13. Points de l'OPP

Aucune réunion n'a été tenue depuis le dernier conseil d'établissement. Toutefois, nous souhaiterions que notre Gala puisse être filmé. Mme Brigitte Leduc vérifiera la disponibilité des parents de l'OPP.

14. Autres sujets

14.1 Activité 312 et 313

M. Serge Perreault propose la tenue d'une activité avec l'organisme Science en folie.

Monsieur Éric Brodeur propose la tenue de l'activité.

#CE-18-19.55

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

15. Parole du public

S/O

16. Levée de la réunion

Mme Nathalie Fradette propose la levée de l'assemblée à 20h50.

#CE-18-19.56

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

M. Francis Filion
Président

Mme Isabelle Branco
Directrice